

120^e anniversaire de l'Union Sainte-Cécile
Messe solennelle en la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg
le dimanche 9 juin 2002

En ce dixième dimanche du Temps ordinaire, nous fêtons le 120^e anniversaire de l'Union Sainte-Cécile du diocèse d'Alsace, et nous accueillons l'édition 2002 du Festival de musique de la Ville de Strasbourg. Dans notre prière et nos chants, nous sommes à la fois entraînés, accompagnés et soutenus par la Chorale et l'Ensemble instrumental de la cathédrale, exécutant la *Orgelsolomesse* de Mozart, et par les chorales paroissiales des doyennés de Brumath, Erstein et Truchtersheim, auxquelles se sont joints des délégués des chorales Sainte-Cécile d'Alsace, qui chantent les prières du propre de la messe. Pascal Reeber est aux grandes orgues et Maurice Moerlen à l'orgue de chœur.

C'est dire qu'en ce dimanche, il nous est donné à la fois de célébrer en musique, de prier en musique, et de nous rassembler en musique. Pour nous inviter à le faire mieux encore et pour nous permettre de donner tout son sens à cette célébration, à cette prière, à ce rassemblement, je commencerai par rappeler très brièvement quelques éléments d'histoire. A partir d'eux, je pourrai ensuite vous soumettre quelques points d'attention particuliers. Si les premiers concerneront plus directement l'Union Sainte-Cécile, les seconds s'adresseront, beaucoup plus largement, à quiconque s'intéresse à la musique, spécialement à la musique d'Église, et, à plus forte raison, à quiconque la pratique.

I. Éléments d'histoire

Ce qui s'appela alors la « Société alsacienne de musique religieuse » fut fondé à Châtenois le 21 septembre 1882, donc pendant la période allemande, et fut d'emblée affilié au *Cäcilienverein*. 120 ans après, et devenue entre temps l'« Union Sainte-Cécile d'Alsace » en particulier sous l'impulsion et grâce à l'action de l'abbé Charles Hamm (1850-1911) et du musicien Marie-Joseph Erb (1805-1844), cette grande institution ecclésiale regroupe 800 chorales paroissiales, 450 chefs de chœur, 850 organistes et quelque 20.000 choristes. Ce vaste ensemble est animé par 63 responsables de secteur ; il comprend une école d'orgue qui accueille entre 150 et 200 élèves dans 28 centres répartis à travers tout le diocèse ; il publie une revue largement diffusée sous le nom de *Caecilia*, et prend part à diverses activités régionales et nationales – comme ce fut le cas, par exemple, avec la récente nouvelle édition du recueil de chants et de cantiques *Louange à Dieu*.

Quand on considère avec un peu d'attention, et à travers toutes les péripéties connues et les difficultés rencontrées, cet impressionnant réseau et son histoire, ce qui frappe, ce n'est pas seulement l'organisation, c'est la souplesse ; pas seulement les chiffres ou les nombres, mais l'esprit. Je relève quelques traits qui apparaissent à cet égard plus suggestifs.

– Tout d'abord, à la fin du XIX^e siècle, l'Union Sainte-Cécile consacra la restauration de la chorale paroissiale mixte. Cela veut dire qu'à côté des chœurs d'hommes entretenus par ailleurs, elle permit une plus large implication des différentes catégories de membres du peuple chrétien et, par voie de conséquence, une meilleure participation de l'assemblée tout entière.

– Ensuite, en 1932, l'Union créa en son sein un « Groupement de petits chanteurs » qui allait devenir après la deuxième guerre mondiale la section régionale des *Pueri cantores*. Elle préluait ainsi aux récentes "Chorales de jeunes".

– Après la Seconde Guerre mondiale, l'Union Sainte-Cécile connut une belle extension avec les grandes figures de Mgr Alphonse Hoch et de Mgr Paul Kirchhoffer (que j'ai encore connu). Mais, si elle brilla alors, comme on le sait, avec le chant grégorien (et d'ailleurs aussi avec la polyphonie classique), elle n'en fut pas moins s'ouvrir à l'esprit de réforme et de renouveau initié par le grand concile Vatican II. Elle contribua ainsi puissamment à la grande revitalisation de nos célébrations liturgiques que ce concile catholique entraîna, tout en permettant judicieusement de continuer à cultiver le répertoire classique, et même à l'élargir.

– Aujourd'hui, plus que centenaire mais toujours alerte, l'Union Sainte-Cécile continue, à travers les évolutions nécessaires et les difficultés inévitables, dans la fidélité à ses traditions et à ses valeurs, d'accompagner la vie de l'Église en s'efforçant d'améliorer les services importants qu'elle lui rend toujours. En ce temps de Réaménagement pastoral du diocèse, s'amorce en effet une nouvelle évolution. Préparée par Monsieur le chanoine Grasser, dixième président de l'Union – et que je suis heureux de saluer et de remercier pour les grands services qu'il a rendus à l'Église diocésaine, au moment où, ses 70 ans accomplis, il passe la main à son successeur –, cette évolution se traduira par une significative réforme des statuts. Selon ceux-ci, l'Union Sainte-Cécile se donnera certes un Président issu de ses rangs ; mais elle sera désormais rattachée à un ensemble plus large comprenant, en même temps qu'elle, d'une part le Service diocésain de Liturgie et de Pastorale sacramentaire, et de l'autre la Commission diocésaine d'Art sacré. Conduit dès lors par un unique Directeur nommé au Conseil épiscopal comme c'est d'une manière générale le cas pour toutes les charges pastorales, ce Service renouvelé et élargi sera en mesure de signifier de manière plus suggestive et de mettre en œuvre de manière plus efficace encore l'importance de la musique

liturgique et du chant sacré dans l'ensemble de la pastorale ecclésiale. On espère aussi qu'en seront améliorées d'autant les conditions du concours précieux qu'il leur revient d'apporter à la vie sacramentelle du diocèse et à la prière des assemblées célébrantes.

... Mais avec ces évolutions récentes ou en cours, nous sommes déjà tournés vers l'avenir – et, comme je l'annonçais en commençant, je passe donc ainsi tout naturellement de cette brève évocation de quelques éléments d'histoire à l'indication tout aussi rapide de quelques points d'attention.

II. Quelques points d'attention

Ici, je voudrais élargir un peu l'horizon et, parlant certes toujours à l'Union Sainte-Cécile dont nous célébrons donc le 120^e anniversaire, m'adresser également à tous ceux qui s'intéressent à la musique religieuse, à la musique d'Église, quel que soit le mode selon lequel leur intérêt se traduit effectivement.

– Première chose que je voudrais dire ici, premier point d'attention que je souhaite signaler : *soigner la qualité*.

Avec la musique, nous sommes dans l'ordre du *beau*. Or le beau fuit l'à-peu-près et le médiocre. Mieux valent donc des pièces plus simples correctement interprétées, que des morceaux plus prestigieux finalement plus ou moins loupés. Evidemment, la qualité de l'interprétation dépend de celle de la préparation : d'où le soin à apporter aux répétitions, d'où l'importance de la régularité de la participation... Vous savez bien cela, les chefs de chœur les tout premiers. Vous ne vous étonnez donc pas, j'en suis sûr, que je saisisse l'occasion de vous inviter ici à une toute particulière attention. Mais je souligne qu'une bonne part de la qualité de vos prestations dépend de là, n'est-ce pas ?

Un autre aspect de la qualité est lié, me semble-t-il, à l'amplitude du *répertoire*. Attention à ne pas céder à la facilité : les cantiques qui marchent bien, qu'on reprend trop souvent, et qui finissent par lasser ; ou bien les rengaines qu'on ramène tout le temps parce qu'on n'a pas pris le temps de préparer autre chose... Je vous encourage par ailleurs à persévérer dans un sens qui me paraît heureusement caractéristique de notre situation alsacienne : continuer certes à cultiver le grégorien, au moins sous la forme du Kyriale, honorer aussi, bien sûr, la polyphonie classique ; mais également, et dans le même temps, ne pas négliger les anciens cantiques de notre tradition germanique locale !

– Soigner la qualité ne suffit cependant pas. Puisqu'il s'agit pour nous de musique religieuse et même de musique liturgique, il nous est également demandé d'*exprimer la foi*.

Étant de l'ordre du beau, je l'ai rappelé, toute musique déjà, en même temps qu'elle peut nous saisir le cœur et donc nous porter à l'émotion, peut aussi, de fait, parler à notre âme, et donc nous ouvrir à la transcendance, nous porter au sacré. Cela est évidemment appelé à se redoubler avec la musique *liturgique*, donc avec la musique que vous pratiquez, vous. Oui, il faut y insister : avec la musique que vous cultivez, il s'agit finalement d'aller vers *Dieu*, d'accomplir un chemin vers lui, de s'adresser à lui. De le chanter, de le louer et de lui rendre grâce ; mais aussi de le supplier, de l'invoquer et de crier vers lui.

N'oubliez jamais que vous chantez et appelez à chanter pour Dieu, vers Dieu, à Dieu. Et donc, votre chant et votre musique sont appelés à être, à la lettre, un chant et une musique de foi, d'espérance et d'amour. Au plan des ensembles choraux que vous formez ; mais aussi au plan de chacun des membres que vous en représentez, à chaque fois, personnellement : « Nous chanterons pour toi, Seigneur », – mais aussi « Je ne me lasserai pas de célébrer et d'invoquer ton Nom tant que je vivrai, et même – selon mon espérance –, pour les siècles des siècles. »

– J'ai dit d'abord : "Soigner l'interprétation" et la qualité ; j'ai dit ensuite : "Exprimer la foi". J'ajoute maintenant, et je termine par là : « *Servir l'assemblée* ». Il y a le beau, qu'il faut cultiver ; et il y a Dieu, que nous sommes appelés à chanter. Mais il y a aussi *le peuple chrétien*, pour lequel et avec lequel nous sommes / vous êtes invités à cultiver le beau et à chanter notre Dieu.

Ce peuple chrétien, pensez toujours à lui ; cette assemblée chrétienne, ayez toujours le souci d'être en lien avec elle. Faites-lui sa place, entraînez-la, soutenez-la. Sachez que même si vous êtes à la tribune, vous faites partie de ce peuple qui est le Peuple de Dieu. N'oubliez jamais que vous avez la dignité d'être membres de cette assemblée qui forme un seul corps et chante son unique Seigneur – qui, dès lors, la rassemble.

* * *

Cette fête du 120^e anniversaire de notre chère Union Sainte-Cécile, nous la célébrons dans la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg. Et donc, grâce à l'image que nous met sous les yeux le magnifique vitrail du Conseil de l'Europe, c'est sous le patronage de la Vierge Marie que cette circonstance exceptionnelle nous réunit ce matin.

Or je ne pense pas qu'on puisse avoir accès au Mystère de Marie et aux mystères de sa vocation et de sa mission, si l'on n'enregistre pas le fait qu'elle ne put exprimer ses sentiments à leur égard qu'en les chantant : le cantique est ici à la fois accès à la vocation et expression de la mission. En chacun de vos *cœurs* – je veux dire : en chacune de vos âmes – comme en chacun de vos *chœurs* – je veux dire : en chacune de vos chorales –, je vous invite donc à comprendre en référence au Cantique de Marie votre propre vocation et votre propre mission de musique et de chant au sein de l'Église de Dieu :

« Mon âme exalte le Seigneur ; exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur...
Magnifique est le Seigneur ; tout mon cœur pour chanter Dieu ! » Amen.

+ Joseph DORÉ
Archevêque de Strasbourg